



INSCRIPTION COURS PUBLICS

2022-2023 - Mineurs

Ce dossier est à envoyer par courrier postal ou par courriel (suivi du règlement par courrier postal) :

- EPCC ESAD TALM – « Cours Publics » - 28 avenue Rostov-sur-le-Don – 72000 Le Mans
- lemans-courspublics@talm.fr

Tout dossier incomplet se verra refusé – inscription possible dans la limite des places disponibles

INSCRIPTION

RÉINSCRIPTION

NOM : Prénom :

Nom du responsable de famille (si différent) :

Date de naissance : __/__/____ Niveau scolaire :

Adresse :

Code Postal : Ville :

E-mail des parents (en majuscules) :

Téléphone fixe d'un parent : Téléphone portable d'un parent :

COURS SOUHAITÉ(S)* :

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Atelier éveil CE2/CM2 (merc. 10 h 30 à 12 h 30) - tarif 1 | <input type="checkbox"/> Atelier initiation 4 ^{ème} /3 ^{ème} (merc. 16 h à 18 h) - tarif 1 |
| <input type="checkbox"/> Atelier initiation 6 ^{ème} /5 ^{ème} (merc. 14 h à 16 h) - tarif 1 | <input type="checkbox"/> Peinture acrylique d'après modèle (lundi) - tarif 3 |
| <input type="checkbox"/> Histoire de l'art (lundi) - tarif 2 | <input type="checkbox"/> Croquis d'après modèle (mardi) - tarif 4 |
| <input type="checkbox"/> Reliure et auto-édition (lundi) - tarif 2 | <input type="checkbox"/> Infographie (mardi) - tarif 2 |
| <input type="checkbox"/> Eco-design (mardi) - tarif 2 | <input type="checkbox"/> FAB LAB Twist (mercredi) - tarif 2 |
| <input type="checkbox"/> Photographie argentique (mardi) - tarif 2 | <input type="checkbox"/> Dessiner la ville et son patrimoine (jeudi) - tarif 2 |
| <input type="checkbox"/> Peinture à l'huile (mercredi) - tarif 2 | <input type="checkbox"/> Roman graphique (jeudi) - tarif 2 |
| <input type="checkbox"/> Gravure (jeudi) - tarif 2 | <input type="checkbox"/> Parcours préparatoire 1 ^{ère} et T ^e (divers) - tarif 2 |
| <input type="checkbox"/> Modelage céramique (jeudi) - tarif 2 | |

* Les cours adultes sont accessibles aux personnes mineures à partir de 15 ans. Les cours avec présence d'un modèle vivant sont accessibles à partir de 16 ans sous réserve d'une autorisation parentale spécifique.

- J'atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur des cours publics de TALM-Le Mans et m'engage à me conformer à ses obligations.
- J'accepte de recevoir les informations liées aux cours publics par mail.
- J'accepte de recevoir la newsletter mensuelle de l'École supérieure d'art et de design TALM.

A, le

Signature

DOCUMENTS À JOINDRE AU DOSSIER :

- Photo d'identité (pour toute inscription et réinscription)
- Justificatif de domicile (uniquement pour les habitants de Le Mans Métropole)
- Cours Éveil et Initiation : attestation CAF récente indiquant le quotient familial (sans justificatif, le tarif « supérieur à 2000 » sera appliqué)
- Cours « Adultes » : certificat de scolarité pour les lycéens mineurs
- Règlement par chèque libellé à l'ordre de la DDFIP (ou CB ou espèces uniquement pour les dossiers complétés sur place)

AUTORISATIONS POUR MINEUR.E.S

2022 - 2023

Je/nous soussigné.e.s demeurant à
....., responsable.s de l'enfant

EN CAS D'URGENCE :

autorise(ons) le personnel de l'École Supérieure d'Art et de Design TALM-Le Mans à faire appel aux services médicaux d'urgence. Dans le cas contraire, je/nous demande(ons) qu'il soit fait appel au Docteur (nom, téléphone, adresse) :

Personnes à contacter en cas d'urgence :

Le personnel de l'École Supérieure d'Art et de Design TALM-Le Mans avertira les personnes suivantes de la situation, par ordre de priorité (dans le cas où le contact n°1 ne serait pas joignable, la personne n°2 sera avertie) :

1 -

2 -

DROIT A L'IMAGE :

autorise(ons) mon (notre) enfant à apparaître sur les photographies et/ou vidéos prises lors des ateliers. Ces supports pourront être utilisés dans le cadre de la promotion de l'exposition de fin d'année ou de supports de communication liés aux activités de l'école. Les images seront utilisées sous le contrôle du directeur de l'ESAD TALM-Le Mans. Je (nous) reconnais(sons) donner cette autorisation dans un but pédagogique, éducatif et culturel que mon (notre) enfant pourra trouver dans cette activité et atteste mon (notre) intérêt à en voir la trace.

n'autorise(ons) pas mon (notre) enfant à apparaître sur les photographies et/ou vidéos prises lors des ateliers.

AUTORISATION DE SORTIE :

autorise(ons) mon (notre) enfant à participer aux sorties à l'extérieur de l'école dans le cadre du cours public au sein duquel il est inscrit.

Fait à Le

Signature de la (ou des) personne(s) responsable(s)
(Précédée de la mention « Lu et approuvé »)

TARIFS 2022 – 2023

Notice à conserver

Tarif 1 - atelier d'éveil CE2/CM2, atelier d'initiation aux arts plastiques 6^{ème}/5^{ème} et 4^{ème}/3^{ème}

Cours hebdomadaires (30 séances de 2 heures)	
Résidents Le Mans Métropole	
Quotient CAF**	Tarifs
De 0 à 600	99 €
De 601 à 700	115 €
De 701 à 1000	142 €
De 1001 à 1300	175 €
De 1301 à 1600	197 €
De 1601 à 2000	218 €
Supérieur à 2000	236 €
Résidents hors Le Mans Métropole	
Tarif unique	307 €

Pour toute inscription d'un enfant au sein du cours Éveil ou Initiation aux arts plastiques, une réduction de 10 % sera appliquée sur chaque inscription supplémentaire au sein d'une même famille (sur le tarif le moins élevé).

**** Une attestation CAF récente indiquant le quotient familial est à fournir. En cas d'absence de justificatif, le tarif CAF « supérieur à 2000 » sera appliqué**

Tarif 2 – Dessiner la ville et son patrimoine, éco-design, FAB LAB twist, gravure, histoire de l'art, infographie, modelage céramique, peinture à l'huile, photographie argentique, reliure et auto-édition, roman graphique, parcours préparatoire aux écoles d'art et de design (1^{ère} et T^{le})

Cours hebdomadaires (30 séances de 2 heures)		
	Résidents Le Mans Métropole	Résidents hors Le Mans Métropole
Tarif normal	252 €	338 €
Tarif réduit*	131 €	169 €

Tarif 3 - peinture acrylique, céramique

Cours hebdomadaires (30 séances de 2 heures dont 15 séances avec modèle vivant)		
	Résidents Le Mans Métropole	Résidents hors Le Mans Métropole
Tarif normal	262 €	366 €
Tarif réduit*	142 €	200 €

Tarif 4 - croquis

Cours hebdomadaires (30 séances de 2 heures avec modèle vivant)		
	Résidents Le Mans Métropole	Résidents hors Le Mans Métropole
Tarif normal	327 €	414 €
Tarif réduit*	206 €	245 €

***Tarif réduit : le tarif réduit s'applique aux chômeurs de 18 à 25 ans, aux étudiant.e.s (sur présentation de la carte étudiant), aux lycéen.ne.s mineur.e.s et majeur.e.s (sur présentation du certificat de scolarité), aux allocataires de l'AAH (Allocation Adulte handicapé), aux allocataires du RSA (revenu de Solidarité active), de l'ASS (Allocation de Solidarité Spécifique) et du FSV (Fonds de solidarité vieillesse).**

INFORMATIONS PRATIQUES 2022 - 2023

Notice à conserver

La rentrée :

Les cours débutent la semaine du 19 septembre 2022.

Les vacances :

Pour les inscrits aux ateliers d'éveil (CE2/CM2) et d'initiation (6^e-5^e/4^e-3^e) aux arts plastiques (mercredi) :

Il n'y a pas de cours pendant les périodes suivantes :

- les vacances d'automne : du 22 octobre au 06 novembre 2022 ;
- les vacances de Noël : du 17 décembre 2022 au 01 janvier 2023 ;
- les vacances d'hiver : du 11 au 26 février 2023 ;
- les vacances de printemps : du 15 au 30 avril 2022.

Pour les inscrits aux cours publics adultes :

Il n'y a pas de cours pendant les périodes suivantes :

- les vacances d'automne : du 29 octobre au 06 novembre 2022,
- les vacances de Noël : du 17 décembre 2022 au 1er janvier 2023 ;
- les vacances d'hiver : du 18 au 26 février 2023 ;
- les vacances de printemps : du 22 au 30 avril 2023.

Les conditions de remboursement :

- Remboursement intégral : en cas de désistement, il est possible de faire une demande de remboursement intégral **jusqu'au 03 octobre 2022** (les cours débutant la semaine du 19 septembre 2022),
- Remboursement partiel : pour toute demande de remboursement intervenant **entre le 04 et le 17 octobre 2022**, une somme correspondant à 25 % du montant des droits d'inscription sera retenue pour frais de dossier,
- Cas de force majeure : **passé le 17 octobre 2022**, les demandes de remboursement ne seront recevables qu'en cas de force majeure (changement imprévisible de domicile lié à une mobilité professionnelle ou perte d'emploi – joindre un certificat du nouvel employeur ou un justificatif de perte d'emploi). Une déduction sera alors effectuée au prorata du nombre de cours écoulés à la date de la demande (sur la base de 30 séances annuelle),
- À partir du 1^{er} janvier 2023, aucune demande de remboursement ne sera acceptée (y compris pour les inscriptions du 2nd semestre).

Toute demande de remboursement doit être réalisée par écrit, par l'intéressé lui-même, accompagnée d'un RIB, et adressée à l'École Supérieure d'Art et de Design TALM-Le Mans - 28 avenue Rostov-sur-le Don - 72000 Le Mans.

Confinement et restrictions sanitaires :

Nous attirons votre attention sur le fait qu'en cas de confinement ou de mesures de restriction sanitaire imposés à TALM, les cours pourront être proposés en distanciel et que, de ce fait, aucun remboursement ne sera possible pour les personnes qui déclareraient ne pas disposer de matériel adapté.